agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

AFRIQUE/MALI - Fermeture de la représentation diplomatique japonaise à Bamako en l'absence de menaces spécifiques contre les étrangers

Bamako (Agence Fides) – « La fermeture de l'Ambassade du Japon à Bamako constitue une mesure préventive tenant compte de l'attaque terroriste en Algérie au cours de laquelle différents ressortissants japonais ont trouvé la mort mais, à ce que nous en savons, il n'existe pas de menaces spécifiques contre les citoyens étrangers dans la capitale » déclare à l'Agence Fides le Père Edmond Dembele, Secrétaire général de la Conférence épiscopale du Mali, commentant la décision annoncée ce jour par le gouvernement de Tokyo de fermer son Ambassade à Bamako.
Entre temps, les opérations des militaires français contre les groupes djihadistes qui occupent le nord du Mali se poursuivent. Hier, l'Armée de l'Air française a frappé un certain nombre de sites des guérilleros à Tombouctou. La presse internationale affirme que des violences ont été commises à l'encontre de citoyens d'origine touarègue dans les villes reconquises par l'armée malienne. « Dans les media locaux, je n'ai vu aucune nouvelle de ce genre. Le Chef d'Etat-Major des forces armées maliennes a cependant affirmé que ces informations n'ont pas encore été vérifiées, promettant que, si elles devaient être confirmées, les responsables de ces actions seraient punis » déclare le Père Dembele. « Les autorités lancent en tout cas des appels afin que les militaires et les civils évitent de faire l'amalgame entre les populations du nord, comme les Touaregs, et les membres des groupes de guérilla ».
Après la prise des villes du nord en mars 2012 de la part des djihadistes, différentes milices composées de civils ont été créées dans le sud du Mali. « Ces milices, et en particulier deux d'entre elles, ont recruté des jeunes et les ont entraînés à la guerre mais, selon mes sources, il semble qu'elles ne soient pas utilisées au combat ces jours-ci » explique le Père Dembele. « D'ailleurs, les autorités ne les ont pas autorisées à agir ouvertement et officiellement » conclut le prêtre. (L.M.) (Agence Fides 23/01/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it